

Structurer une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels

Réglementation et droit en santé du travail



Votre demande porte sur :

- Un accompagnement à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels et à la formalisation du Document Unique ou sa réalisation.
- Un accompagnement pour la mise à jour du Document Unique.

Notre accompagnement vise à :

- Proposer une méthodologie opérationnelle d'évaluation des risques professionnels
- Faire un transfert de compétences auprès d'une personne ressource désignée dans l'établissement
- Mettre en œuvre la démarche (grille d'évaluation et outils mis à disposition de la personne ressource) et proposer des mesures de prévention et un plan d'action
- Accompagner l'entreprise à mettre en œuvre un suivi de la démarche

Déroulement de l'intervention

1

Construction de la démarche

- Choix de la méthodologie
- Préparation des démarches : visites, analyse documentaire, rencontre des personnes ressources

2

Accompagnement

- Identification des unités de travail
- Analyse des situations de travail
- Formation-action des personnes ressources

3

Bilan

- Aide à la priorisation et à l'établissement du plan d'actions
- Formalisation du document unique
- Définition des modalités de mise à jour



Votre contact privilégié :

Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org

- ✓ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)



CONSULTEZ NOTRE SITE WEB !



www.ast-i.org

Si vous souhaitez réaliser cette prestation en intraentreprise, contactez-nous.

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30